



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1521

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) - Attribution d'une subvention à l'Université de Lyon pour son programme d'actions 2010 - Avenant n° 2 à la convention de subvention pluriannuelle 2008-2010**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Arrue

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian , Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1521**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) - Attribution d'une subvention à l'Université de Lyon pour son programme d'actions 2010 - Avenant n° 2 à la convention de subvention pluriannuelle 2008-2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'attractivité internationale et l'ouverture à l'économie de l'enseignement supérieur et de la recherche sont des enjeux clés pour l'ambition européenne de la métropole lyonnaise.

Dans le cadre du plan de mandat 2008-2014, la Communauté urbaine de Lyon affirme sa volonté de renforcer la place de l'université en tant qu'acteur de l'innovation et du développement de la métropole. Pour cela, elle s'engage à :

- soutenir le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) "Université de Lyon" pour une université forte,
- inscrire l'université dans le dynamisme entrepreneurial et le transfert de technologies,
- mettre en œuvre le schéma de développement universitaire.

L'Université de Lyon rassemble 19 établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Lyon et de Saint Etienne. Elle ambitionne de figurer parmi les trente premières universités européennes. L'accompagnement de la Communauté urbaine à la réalisation du plan de développement 2008-2010 du PRES doit permettre de concrétiser cet objectif.

Le conseil de Communauté a délibéré le 12 février 2008 sur une convention cadre de partenariat, pour la période 2008-2010, entre la Communauté urbaine, le conseil régional Rhône-Alpes et l'Université de Lyon. Les objectifs partagés sont les suivants :

- développer une formation et une recherche d'excellence et attirer les talents,
- construire une visibilité internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le site de Lyon,
- contribuer au développement économique du territoire en renforçant les liens entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde économique,
- mutualiser des fonctions supports pour renforcer la compétitivité globale des établissements et du site lyonnais,
- développer la culture scientifique et technique.

La Communauté urbaine et le conseil régional Rhône-Alpes apportent leur soutien aux actions correspondant aux priorités de leurs stratégies territoriales et à leurs compétences.

Le conseil de Communauté a délibéré le 24 septembre 2008 sur une convention financière d'application pour un montant prévisionnel de 3 057 000 € pour le programme d'actions pluriannuel et a validé le versement d'une subvention pour un montant de 1 003 000 €, au titre du programme d'actions 2008. Le conseil de Communauté a délibéré le 11 mai 2009 sur le versement d'une subvention de 1 016 000€ au titre du programme d'actions 2009.

Le soutien de la Communauté urbaine, dans le cadre de la présente délibération, vise à établir un deuxième avenant à la convention de subvention pluriannuelle 2008-2010, pour le versement de la subvention au titre du programme d'actions 2010.

Bilan d'actions pour le programme 2009

Un programme d'actions pluriannuel a été proposé par l'Université de Lyon pour la période 2008-2010 dans le cadre de sa convention avec la Communauté urbaine.

Un premier bilan peut être dressé pour le programme 2009 :

Axe 1 : rayonnement international et marketing

Le PRES est un partenaire de la démarche Only Lyon. Il contribue à des actions de promotion du potentiel de recherche et de formation de la métropole lyonnaise à l'international, sous la bannière Université de Lyon.

En 2009, l'Université de Lyon a participé à une dizaine de salons et de manifestations internationales telles que le salon European Association for International Education de Madrid (septembre 2009), la semaine franco-brésilienne des formations supérieures ou encore la délégation lyonnaise au Japon (juin 2009).

Des résultats sont attendus, dès 2010, en termes de programmation d'accueil de manifestations scientifiques de forte notoriété sur la métropole lyonnaise : organisation du congrès mondial du Web à Lyon en 2012 et des Rendez-vous Carnot en mai 2010 et actions de lobbying pour l'accueil du Today Forum en 2011.

En outre, un plan de communication a été engagé en 2009. Il a notamment permis de définir un argumentaire commun Université de Lyon. Les relations presse ont été développées aux niveaux régional et national.

Enfin, le déploiement de la carte d'étudiant unique multifonction (CUMUL) au sein des établissements est aujourd'hui finalisée : 16 établissements de l'Université de Lyon délivrent la carte CUMUL, ce qui représente 80 % des étudiants lyonnais.

Axe 2 : développement économique

L'action de Lyon Science Transfert, dispositif de valorisation de la recherche et de transfert de technologie du PRES, a notamment permis d'accompagner le dépôt d'environ 50 brevets par les établissements lyonnais en 2009 (contre 16 en 2007 et 50 en 2008), ce qui représente un triplement du nombre de dépôts sur la période. Plus de 19 négociations devant conduire à des signatures de contrats de licence avec des entreprises ont été engagées en 2009.

La mise en place de la plate-forme de liaison Université Entreprise (PLUNE), projet élaboré dans le cadre de la démarche de gouvernance de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, a été préparée en 2009. La mise en œuvre effective aura lieu en 2010.

Concernant l'entrepreneuriat et la professionnalisation des doctorants, l'Université de Lyon a mis en place des modules de formation spécifiques qui ont permis d'accueillir 782 doctorants en 2009.

Dans le domaine de l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants, une antenne de l'association La Manu a été implantée à Lyon. Un réseau de 120 étudiants bénévoles a été constitué au sein des universités de Lyon (Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, Institut catholique). L'événement "campus rencontres ressources humaines" organisé sur le campus de la Doua, le 2 décembre 2009, a mobilisé 450 étudiants ainsi qu'une dizaine d'entreprises et acteurs de l'insertion professionnelle.

Enfin, dans le prolongement du projet Lyon Cité Campus labellisé par l'État en 2009 et en préparation du Schéma de Développement Universitaire qui devrait être finalisé en 2010, deux études complémentaires ont été engagées en 2009 par le PRES sur les sites de Bron et de la Doua. Les premiers éléments de programmation du Plan campus devraient être finalisés par le PRES au deuxième semestre 2010.

En synthèse, le bilan présenté par l'Université de Lyon fait apparaître que 85 % des actions prévues au titre du programme 2009 ont été réalisées ou engagées. Le versement du solde de la subvention 2009 a été diminué de 127 000 € en conséquence.

Perspectives envisagées dans le cadre du programme 2010

Il s'agit pour l'Université de Lyon de poursuivre le programme d'actions pluriannuel qu'elle s'est fixée jusqu'en 2010 et pour lequel la Communauté urbaine apporte son soutien.

Par ailleurs, le contexte de l'année 2010 est fortement marqué par la perspective du grand emprunt national annoncé par l'Etat le 14 décembre 2009. Une part importante de cet investissement devrait être consacrée à l'enseignement supérieur, la recherche et à l'innovation. Les partenaires scientifiques, économiques et les collectivités se mobilisent pour que la métropole lyonnaise bénéficie au mieux de cette opportunité pour accélérer la réalisation de projets structurants.

Dans le cadre du présent avenant à la convention 2008-2010, l'Université de Lyon sollicite le soutien de la Communauté urbaine pour réaliser le programme d'actions suivant :

Axe 1 : rayonnement international et marketing

En 2010, l'Université de Lyon renforcera l'internationalisation de sa communication en lien avec la démarche Only Lyon. Pour cela, le PRES prévoit de mettre en place une campagne de relations presse à l'international avec une agence spécialisée et organisera un événement au moment de la rentrée universitaire. Les résultats 2010 attendus sont les suivants : 430 journalistes ciblés dont 100 internationaux, 20 retombées presse aux niveaux régional et national et 20 retombées presse au niveau international.

Une action de développement du site web sera engagée pour améliorer son référencement et le développement de contenus en anglais. L'objectif 2010 attendu est de 2 000 visites par jour.

L'action de prospection et de lobbying engagée pour accueillir à Lyon des congrès scientifiques internationaux sera poursuivie en 2010 en partenariat avec Only Lyon.

Axe 2 : développement économique

En 2010, le dispositif de valorisation de la recherche Lyon Sciences Transfert intensifiera en priorité son activité de négociation et de finalisation des actions de transfert. Le nombre de signatures effectives de contrats avec des entreprises devra passer de deux à dix par an. L'activité de détection de nouveaux projets dans les laboratoires se maintiendra à un niveau de 80 par an environ.

De plus, les actions de sensibilisation dans les laboratoires seront intensifiées avec la réalisation de 20 opérations en 2010, dont la moitié conjointes avec l'incubateur Crealys.

Les démarches d'affichage et de promotion des compétences des laboratoires auprès des entreprises seront développées en 2010, avec la mise en place effective d'une plateforme de liaison université-entreprise (dispositif commun aux établissements en terme de prospection, de réception et d'orientation des demandes des industriels).

En 2010, Lyon Sciences Transfert organisera la deuxième convention d'affaire Bio-Innovation Day et participera à d'autres conventions d'affaires telles que les Rendez-vous Carnot et Pollutec. Le Bio-Innovation Day se tiendra en novembre 2010 en partenariat avec Crealys et le Cancéropôle Lyon Rhône-Alpes. 350 participants sont attendus (entreprises et investisseurs). Une trentaine de projets issus du milieu universitaire seront présentés.

Enfin, un projet de création d'une société d'accélération du transfert de technologie (SATT), nouveau dispositif impulsé par l'Etat dans le cadre du Grand Emprunt, sera conduit par le PRES en partenariat avec l'incubateur Crealys en 2010. Cet appel à projet de l'Etat représente une opportunité pour Lyon de renforcer son dispositif de valorisation en disposant de moyens supplémentaires pour accompagner des projets à fort potentiel.

L'action du PRES en matière de sensibilisation des étudiants à l'esprit d'entreprendre sera également renforcée en 2010. L'Université de Lyon a mandaté un de ses membres, l'Institut Polytechnique de Lyon, pour organiser en 2010 la manifestation Campus Création, suite à la dissolution de l'association Vouloir Entreprendre. 216 étudiants représentant 13 établissements sont inscrits pour participer à ce concours virtuel de la création d'entreprise. 34 projets sont en cours de réalisation dont 14 portés par des équipes mixtes. La remise des prix aura lieu le 20 mai 2010.

L'objectif défini en 2010 est de créer les conditions de la pérennisation de la manifestation Campus Création, son élargissement à de nouveaux membres du PRES et son inscription dans le cadre du réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

De plus, l'Université de Lyon souhaite poursuivre son soutien à l'association La Manu pour réaliser un programme d'actions visant à créer du lien entre les étudiants et les acteurs du monde économique pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Un programme d'événements et d'édition de supports de communication est prévu sur l'année 2010. Les objectifs fixés sont l'édition de deux numéros du Mag, la participation de 500 étudiants aux Campus Rencontres et la mobilisation de 40 entreprises.

Dans le cadre du programme Lyon Cité Campus, plus de 3,7 M€ d'études d'ingénierie financées par l'Etat seront engagées par le PRES en 2010. La Communauté urbaine interviendra en complément des financements de l'Etat pour soutenir trois études pilotées par le PRES concernant le logement étudiant et le devenir des sites non retenus au titre de l'opération Campus : Ecully Lyon ouest et Vaux en Velin.

Enfin, le PRES animera en 2010 une démarche visant à élaborer une réponse collective et cohérente au Grand Emprunt national annoncé par l'Etat, en lien avec les collectivités et les acteurs économiques de la métropole. En effet, Lyon présente les atouts pour répondre à différents appels à projets dans le domaine de l'enseignement supérieur, la recherche et de l'innovation (campus d'excellence, instituts de recherche technologique, instituts hospitalo-universitaires). La Communauté urbaine soutiendra le financement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage au PRES, lors de la phase de l'élaboration des réponses aux différents appels à projets.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

Afin de poursuivre les actions engagées en 2008 et 2009 et de pérenniser l'action du PRES - Université de Lyon, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine à hauteur de 1 043 000 € au titre du programme d'actions 2010.

La réalisation du plan d'actions, prévu ci-dessus, sera évaluée sur la base de critères prévus dans la convention cadre 2008-2010.

Après échéance de la convention cadre fixée au 31 décembre 2010, le PRES disposera d'une année pour terminer les actions engagées et transmettre le rapport définitif ; le solde étant payé après vérification des rapports et comptes

Le plan de financement prévisionnel pour l'année 2010 (en €) est le suivant :

Actions	Communauté urbaine de Lyon	Conseil Régional	Etat	Autres	Établissements	Total
Promotion et communication de l'Université de Lyon	150 000	400 000			150 000	700 000
Promotion communication de la recherche	50 000					50 000
Valorisation de la recherche	500 000	240 000	500 000	750 000 (Europe)	250 000	2 240 000
Entrepreneuriat et insertion professionnelle	243 000	75 000			122 000	440 000
Accompagnement PRES - Grand emprunt	50 000	100 000			100 000	250 000
Plan Campus (études)	50 000	85 000	3 269 821	70 000 (Caisse des dépôts et consignations)	286 372	3 761 193
Total	1 043 000	900 000	3 769 821	820 000	908 372	7 441 193

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 043 000 € au profit du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Université de Lyon dans le cadre de son programme d'actions 2010.

b) - l'avenant n° 2 à la convention de subvention pluriannuelle 2008-2010 à passer entre la Communauté urbaine et le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ledit avenant n° 2.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal - exercices 2010 et 2011 - compte 657 380 - fonction 90 - opération n° 0878 - selon l'échéancier suivant :

- 834 400 € en 2010,
- 208 600 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.